

Ce Livre

Dans les pays en voie de développement, excepté les pays pétroliers, l'économie continue à être marquée par la forte contribution des secteurs agricole et touristique. Le Maroc, à titre d'exemple, envisage de passer le cap de 10 millions de touristes à l'horizon de 2010, alors même qu'il lance un plan vert pour stimuler le secteur agricole (Plan du Maroc Vert) et la régionalisation. Ces deux secteurs continuent donc à jouer un rôle important dans la structuration de l'espace et de l'économie du pays.

Toutefois, l'ouverture qu'a entraînée la mise en application des accords du GATT et les traités de libre échange, pose des problèmes relatifs à la maîtrise des répercussions négatives de la concurrence sur les marchés des produits agricoles et touristiques locaux et leurs effets sur l'ensemble du complexe socioculturel, économique et environnemental.

La lutte pour l'accroissement de la production et la modernisation des structures agricoles a eu pour résultat, dans une grande majorité des pays du monde, la création d'espaces ruraux différenciés et inégalement développés. Face à la mondialisation de l'économie, les perspectives qui s'offrent à ces différents espaces ne sont pas les mêmes. Si les espaces ruraux qui profitent des politiques d'aménagement et de mise à niveau sont relativement intégrés à l'économie globale, ceux moins favorisés par ces politiques se trouvent affrontés à une série de crises qui menacent leurs systèmes productifs et sociaux séculaires.

A travers la publication des actes de ce colloque, nous tenons donc à mettre à la disposition des lecteurs des travaux inédits dans ce domaine, mais aussi à lancer le débat autour de ce thème si important pour le bien être de l'humanité⁽²⁾.

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous avons jugé utile de regrouper les différents papiers sous les trois axes suivants :

Première partie : Agriculture, produits agricoles et mutations des campagnes.

Deuxième partie : Agriculture et tourisme, un nouveau mariage

Troisième partie : Espace rural en mutation

Comité d'organisation

Produits **A**gricoles **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal
(Agricultural and Tourism Products and Local Development)

Association Nationale des Géographes Marocains
(ANAGEM)

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines - Rabat - B.P. 1040

Tél. : + 212 05 37 77 18 73 - Fax : +212 05 37 77 18 68

E-mail : anagemassociation@yahoo.fr

Site web : www.anagem.org.ma



Moussa KERZAZI
Mohamed AIT HAMZA
Mohammed EL ASSAAD
2011

Produits **A**gricoles **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal
(Agricultural and Tourism Products and Local Development)



Association Nationale des
Géographes Marocains
(ANAGEM)



Produits **A**gricoles , **T**ouristiques et **D**éveloppement **L**ocal

Coordonné par
Moussa KERZAZI
Mohamed AIT HAMZA
Mohammed EL ASSAAD

Union Géographique
Internationale
Commission sur le
Développement Durable et
les Systèmes Ruraux

Igu uel

Les produits de terroirs un levier de développement local en zones de montagne

(Cas des versants méridionaux du Haut Atlas Occidental)

JADAoui Mohamed(*) &

KERZAZI Moussa(**)

تحتل الجبال مكانة متميزة داخل المجال المغربي، ففضلا عن دورها التاريخي، فهي تمثل نسبة 25 % من المساحة الإجمالية للبلاد، كما أنها تلعب دورا أساسيا في الاقتصاد الوطني. لكن وعلى غرار الجبال المتوسطية، فالجبال المغربية هي مجالات متميزة وهشة في نفس الآن. فهي، من جهة، متميزة باعتبارها مناطق قديمة الإستيطان البشري مقارنة بالمناطق المنخفضة، ومن جهة أخرى، هي مناطق هشة بالنظر إلى ما تشهده من تدهور حاد لمواردها الطبيعية، مما ينعكس سلبا على مردوديتها وعلى قدرتها على توفير شروط العيش لسكانها الذين ينجحون للهجرة. على المستوى الاقتصادي، تتوفر الجبال على هوامش ربح كثيرة. فتتميز المنتوجات المحلية يعد من البدائل المهمة لتحقيق التنمية المستدامة على مستوى هذه المجالات. لذلك، فإننا نعتبر أن الطابع التقليدي لفلاحتها يعد مكسبا وجب تثمينه، ذلك أن ضعف استعمال المواد الكيماوية في الإنتاج يجعل من المنتوجات الجبلية رافعة للاقتصاد المحلي، مما سيزيد من الإقبال عليها. من هنا فالأطروحة التي نتطرق إليها من خلال هذه المقالة تتعلق بكون نمط الاستغلال التقليدي عامل من عوامل التنافسية، خاصة بالنظر إلى كون المستهلك أصبح أكثر الحاحا وطلبا على جودة المنتوجات الفلاحية وعلى الأمن الغذائي بمفهومه الواسع.

كلمات مفتاحية: تثمين منتوجات الرساتيق، التنمية المحلية، الأطلس الكبير الغربي.

Résumé

Les montagnes occupent une place considérable dans la géographie du Maroc, par leur étendue (25% du territoire marocain), par leur rôle dans l'économie et plus généralement dans l'histoire du pays. Toutefois, à l'instar des pays de la Méditerranée, les montagnes marocaines sont à la fois des espaces privilégiés et sensibles. Elles sont privilégiées parce qu'historiquement elles constituent des lieux de peuplement précoce au moment où les zones basses n'offraient pas les possibilités d'une installation humaine saine et sécurisée. Elles sont sensibles du fait qu'elles observent une dégradation aiguë de leurs ressources naturelles, ce qui se répercute négativement sur leur productivité et sur leur capacité à maintenir leurs populations qui se résignent à la migration corolaire d'un marasme global. Sur le plan économique, les montagnes disposent d'importantes marges à gagner. La valorisation des ressources locales constitue une alternative essentielle de

développement. Dans ce sens, nous considérons que le caractère traditionnel de l'agriculture est profitable à l'économie locale. Le faible recours à des intrants chimiques fait des produits agricoles des produits sains et très demandés, surtout au vu de la multiplicité des problèmes sanitaires à origine alimentaire à l'échelle du monde. Ainsi, la thèse que nous développons ici est que les produits agricoles de la montagne issus d'un mode d'exploitation traditionnel est un facteur de compétitivité surtout que le consommateur devient de plus en plus exigeant en terme de qualité, et de sécurité alimentaire. Accompagnée d'un tourisme écologique, la valorisation des produits locaux constituerait un véritable levier de développement local : l'huile d'argane, l'huile d'olives, les caroubes, les amandes, les huiles essentielles... en plus des céréales et des cultures maraîchères.

Mots clés : valorisation des produits de terroirs, développement local, haut Atlas occidental.

Abstract

Mountains occupy a considerable space in the geography of Morocco, as of their scope (extending over 25% of Moroccan territory) and as of their role in the economy and more generally in the country's history. However, as other countries of the Mediterranean, the Moroccan mountains are both privileged and sensitive areas. They are privileged, as they historically constitute places where people can settle down at times when low lands do not offer the possibility of a healthy and safe human settlement. They are sensitive as they encounter an acute degradation of their natural resources, which negatively impacts their productivity and their capacity to contain and sustain their populations. Such populations resign to a migration that reinforces global and tragic consequences. At the economic level, the mountains have large margins of profit. The valorization of local resources is an essential alternative development. In this respect, we believe that the traditional aspect of agriculture is beneficial to the local economy. The low use of chemical inputs in agricultural products makes them healthy and highly demanded. Therefore, the thesis that we develop here is that the mountains' traditionally-based agricultural products are a factor of competitiveness, especially as consumers become increasingly demanding in terms of quality and food safety.

Key words : valorization local resources, local development, occidental high Atlas..

Introduction

De par leurs richesses écologiques et humaines, les montagnes sont des espaces d'une grande importance pour l'économie marocaine. En plus de leur rôle historique incontestable, elles prodiguent des ressources considérables conditionnant essentiel des activités des zones en contrebas.

Toutefois, malgré leur importance et malgré la dynamique différenciée de développement qu'elles observent, les montagnes marocaines sont actuellement devant impératif de repositionnement et de recomposition prélude à leur développement durable. Le déficit de l'action publique au niveau de ces espaces, depuis l'Indépendance, est traduit par une dégradation accrue des ressources et une migration très forte⁽¹⁾ à point que ces espaces sont devenus vulnérables ; une bonne partie de leurs populations pâtit dans la pauvreté et les pressions exercées sur les ressources y engendrent la diminution de la productivité.

De ce fait, l'intégration de la montagne dans le processus de développement économique et social est devenue un enjeu majeur pour les chercheurs tout comme

les pouvoirs publics. Dans cette perspective, la présente contribution apporte un éclairage sur quelques pistes de développement en zones de montagne sur la base de la mobilisation efficiente de leurs ressources écologiques et humaines. Elle traite de la valorisation des produits de terroirs comme l'un des leviers du développement local à l'échelle des montagnes.

Pour ce faire, nous présentons l'étude du cas des versants méridionaux du Haut Atlas Occidental (H.A.O.). Il s'agit d'un espace montagneux d'une superficie d'environ 5908 km², avec une population avoisinant les 200.000 habitants en 2004. Administrativement, cet espace relève de la région Souss Massa Drâa⁽²⁾ et concerne 34 communes rurales appartenant à deux provinces : la préfecture d'Agadir Ida ou Tanane et la province de Taroudant (Carte 1).

Les principales caractéristiques de cet espace se présentent comme suit :

- **des ressources naturelles riches mais en dégradation continue** : le H.A.O. fait partie de la Réserve de Biosphère Arganeraie. L'arganier, essence endémique du Maroc, occupe au niveau de cet espace environ 200.000 Ha ; soit 50% de la superficie forestière de l'espace en question et 25% de la superficie totale de cette forêt. L'exploitation accentuée dont cet arbre fait l'objet compromet le développement durable de la région ;

- **un système de production traditionnel et une économie de subsistance** : l'agriculture et l'élevage, notamment caprins, constituent les activités économiques dominantes ;

- **un retard en termes de développement humain** : les taux de pauvreté enregistrés au niveau de cet espace sont parmi les plus élevés à l'échelle du Maroc : sur les 34 communes, 19 enregistrent un taux de pauvreté supérieur à 30% en 2004 (HCP, 2004).

Partant de là, la thèse que nous développons ici est que l'économie locale possède d'importantes marges à gagner. Le caractère traditionnel de l'agriculture constitue un véritable atout pour la promotion de l'économie locale, et ce à plusieurs niveaux :

- d'abord, devant la difficulté de réaliser des volumes de production conséquents en raison de l'étroitesse des terres arables⁽³⁾, la qualité des produits, favorisée par le système d'exploitation traditionnel à faible recours aux intrants chimiques, pourrait augmenter la demande sur les produits de la montagne et améliorer leur valeur ajoutée. Et ce, compte tenu des changements intervenus au niveau des habitudes alimentaires à l'échelle mondiale. Le consommateur privilégie de plus en plus les produits naturels et biologiques ;

- ensuite, l'agriculture montagnaise est une agriculture patrimoniale témoignant de l'ingéniosité de l'Homme à travers les techniques de mobilisation et de partage des eaux, et à travers les techniques d'aménagement des terres agricoles, notamment les terrasses. Elle constitue une agriculture paysagère au service du développement touristique à travers les paysages pittoresques qu'elle offre et à travers l'authenticité de ses produits.

Ainsi, nous abordons le potentiel caché de l'agriculture au niveau du H.A.O. à travers deux démarches de promotion des produits agricoles : l'agriculture biologique et l'Indication Géographique Protégée (IGP).

1. L'agriculture biologique : enjeu de développement local au H.A.O

1.1. Définitions

La notion d'agriculture biologique fait l'objet de plusieurs discussions et d'essais de définitions. La littérature que nous avons consultée propose une panoplie de définitions qui se recoupent et se complètent. Que ce soit les chercheurs ou les organisations concernées par la production agricole dans le monde telle que la FAO⁽⁴⁾, les définitions retenues recèlent plusieurs dimensions, notamment, environnementale, juridique et commerciale (Bernward G. 2001, p. 15 ; Belkziz K. & Benhammou A., 2001, p. 17 ; Bouchanine M., 2001, pp. 50-51 ; Mohsin, 2001, p. 464, ...).

En guise de synthèse, l'agriculture biologique ou organique est un mode de production respectueux de l'environnement reposant sur l'utilisation des techniques appropriées et interdisant ou, selon les cas, minimisant⁽⁵⁾ l'emploi des intrants chimiques de synthèse dans le processus de production, de transformation et de transport (c'est-à-dire de l'amont vers l'aval, du producteur au consommateur final). C'est une agriculture qui, sur le plan social, établit la confiance entre le producteur et le consommateur, et génère des emplois considérables en raison de son exigence en main d'œuvre (Bouchanine M., 2001). Ce type d'agriculture valorise la production et permet l'augmentation de la valeur ajoutée des produits à travers la labellisation. Pour ce faire, des mécanismes sont mis en place pour que les différentes dimensions de la qualité soient respectées. D'abord, à travers une législation spécifique décrivant le processus, de la production jusqu'à la commercialisation. Deux mécanismes interdépendants sont à citer dans ce sens : le contrôle et la certification. Un produit n'est certifié « bio » que lorsque le contrôle le confirme. Dans le cas positif, le produit est doté d'un label qui fait sa notoriété et améliore son image marketing.

4. L'ensemble des définitions sont issues du Codex Alimentarius qui est un ensemble de textes élaborés conjointement par la FAO et l'OMS au sein d'une commission spéciale (BOUCHANINE M., 2001, p. 52).

1.2. L'agriculture du H.A.O. et le mode de production biologique

De par ses caractéristiques relatives au respect de l'environnement surtout à travers le faible emploi des intrants industriels et la faible mécanisation notamment du labour, l'agriculture du Haut Atlas Occidental, à l'instar de l'agriculture montagnarde, est, en grande partie, une agriculture durable. Toutefois, elle ne tire aucun profit de cette situation privilégiée. Selon l'AGROTECH⁽⁶⁾, le potentiel à gagner est estimé à plus de 60% de ce qu'offre cette agriculture actuellement.

En effet, comparée aux grands périmètres irrigués dont l'intervention de l'Etat a été très forte à travers des démarches productivistes, la marginalisation des périmètres traditionnels revêt un aspect positif. Le faible recours aux intrants et aux techniques modernes, dont l'impact négatif sur l'environnement et la santé humaine est confirmé, fait que le passage d'une agriculture traditionnelle à une agriculture biologique est plausible au niveau de ces périmètres. Il constitue actuellement un véritable enjeu de développement local. Il s'agit d'un nouveau paradigme de développement agricole basé sur une démarche qualité déjà partiellement acquise au niveau du H.A.O.

Tableau n°1 : L'utilisation des intrants au niveau des différentes catégories de communes du H.A.O. (Années 1996 et 2005)

	CR* montagneuse		CR montagneuse- piémontaise		CR montagneu- se-piémontaise -plaine		CR montagneuse- littorales		CR relevant en majorité de la plaine	
	1996	2005	1996	2005	1996	2005	1996	2005	1996	2005
Proportion d'agriculteurs utilisant les engrais	0,86%	13,60%	2,81%	2,06%	10,43%	8,56%	3,34%	0,91%	13,84%	15,30%
Proportion d'agriculteurs utilisant les produits phytosanitaires	0,13%	1,72%	1,57%	0,47%	6,46%	2,43%	0,69%	1,25%	10,36%	9,35%
Proportion d'agriculteurs utilisant les semences sélectionnées	0,32%	4,22%	0,65%	3,72%	12,56%	9,37%	0,30%	0,22%	16,96%	7,44%

*CR : Commune Rurale

Sources : RGA, 1996 et ORMVA-SM, ORMVA-O (2005).

En d'autres termes, l'agriculture du H.A.O. s'apprête sur le plan agro-écologique à la reconversion en mode de production biologique. Sur les plans économique et social, le recours à ce mode de production est une alternative pour augmenter la compétitivité de cet espace. En effet, bien que l'expérimentation de ce type d'agriculture à l'échelle des espaces à économie de subsistance (comme les oasis et les montagnes) soit à ses débuts au Maroc, les premières investigations augurent d'un avenir prometteur. L'agriculture biologique est l'un des leviers du développement local eu égard à l'exiguïté des exploitations et à leurs faibles productions par rapport aux grands périmètres irrigués. Le mode de production biologique permettra la valorisation des productions agricoles, et par conséquent l'amélioration des revenus des agriculteurs et la préservation de ces espaces.

Dans ce sens, malgré l'importance des contraintes techniques, sociales, économiques et environnementales, l'agriculture du Haut Atlas Occidental jouit de plusieurs atouts spécifiques et pourrait bénéficier des opportunités d'ordres national et international.

1.2.1. Les opportunités d'ordres national et international

Les opportunités d'ordres national et international profitables à l'agriculture du H.A.O. et à l'agriculture marocaine plus généralement, sont nombreuses et encourageantes pour la conversion en mode de production biologique.

Au niveau international, ces opportunités se rapportent essentiellement à la facilité d'accès aux marchés, aux encouragements des organisations internationales et à la simplification du processus de certification. En effet, selon Belkziz K. & Benhammou A. (2001, p. 17), la demande en produits «Bio» dans les pays du nord est supérieure à l'offre et l'importation à partir des pays sud-Méditerranéens est en croissance soutenue. C'est une véritable opportunité pour la promotion de l'agriculture biologique heureusement non concernée par la restriction relative au quota imposé aux produits agricoles (Bouchanine M.2001, p. 61).

La FAO, convaincue du rôle de l'agriculture «bio» dans la satisfaction de la demande alimentaire mondiale tout en réduisant les impacts sur l'environnement et la pauvreté, encourage les Etats à intégrer ce mode de production dans leurs stratégies de développement et leurs priorités nationales. Elle considère que la conversion des systèmes de production de subsistance des pays en voie de développement est plutôt un enjeu sociopolitique. La contribution de l'agriculture biologique à la création d'emplois et à l'accessibilité de la nourriture en milieu rural en fait, selon le même organisme, bon candidat pour être intégré au cœur des plans de développement.

Dans le même sens, la simplification du processus de certification est à même d'alléger les charges pour les petits producteurs. Cette certification

du groupe. Ainsi, le contrôle de l'organisme de certification se limite au contrôle interne du bon fonctionnement du Système de Contrôle Interne (IRATE, 2006, p. 49)⁷.

Outre ces opportunités favorables à la conversion en mode de production biologique, nous soulignons l'importance des initiatives relatives à la promotion du commerce équitable et du tourisme solidaire. Ces deux créneaux sont à même de promouvoir les produits «bio» à travers l'élargissement des possibilités de leur commercialisation.

A l'échelle du Maroc, les opportunités favorables à la conversion de l'agriculture montagnarde en mode de production biologique sont diversifiées et bénéfiques à différents niveaux de la filière. En amont, nous évoquons essentiellement l'importance des accords de libre échange et d'association liant le Maroc à plusieurs pays, la proximité de l'Europe, la prise de conscience des pouvoirs publics par rapport à l'encouragement de ce mode de production (Plan Maroc Vert), l'existence d'importantes sources de financement : le Fonds de Développement Rural, le Fonds de Développement Agricole et l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH). En aval, nous citons l'importance de la main d'œuvre et son faible coût, l'existence de certaines expériences relatives aux différents types de cultures (dont notamment l'huile d'olive et l'huile d'argane). Ceci, sans négliger l'importance de la demande nationale en produits authentiques (BELDI). Le retour du consommateur national aux produits locaux est de plus en plus remarqué, et ce malgré leur cherté sur le marché national.

Ces opportunités nationales et internationales sont très encourageantes pour la promotion de l'agriculture durable au niveau du Haut Atlas Occidental. Qu'en est-il donc des atouts spécifiques à ce territoire ?

1.2.2. Les atouts spécifiques en Haut Atlas Occidental

Au niveau du H.A.O., le secteur agricole jouit de spécificités favorables pour la conversion en mode biologique. Ces spécificités peuvent être déclinées comme suit :

L'importance du système agropastoral et de la biodiversité : le système de culture est diversifié, notamment au niveau des espaces irrigués. En plus des cultures annuelles et saisonnières, les cultures arboricoles (olivier, amandier...) et les espèces agroforestières (arganier, caroubier) constituent une source importante de revenus pour les populations montagnardes. L'importance des plantes aromatiques et médicinales et des ressources mellifères en général témoigne de la richesse du H.A.O en matière de biodiversité et élargit le spectre des produits de terroirs et authentiques : (huiles essentielles, miel de qualité comme celui d'Imouzzar et de Hanguira). L'élevage

7. Des expériences de certification groupée existent au Maroc notamment pour l'huile d'olive dans la région

de caprins, en tant que produit de terroir, participe aussi par sa production des fumiers indispensables à la fertilisation des cultures. Ces fumiers, selon (Marmet R., 1970), sont six fois plus riches que ceux des bovins.

La richesse du savoir-faire local : les agriculteurs disposent d'un savoir-faire riche à mobiliser pour la promotion de l'agriculture durable. Il s'agit, entre autres, des pratiques de la lutte biologique contre les maladies et les nuisances qui affectent les cultures : (désherbage, pièges, épouvantails...). Le métayage ou «Cherka / Association» peut servir pour palier à l'exiguïté des propriétés et aux difficultés financières de l'investissement agricole. Les traditionnels systèmes d'entraide peuvent se métamorphoser sous forme de mutualisation des moyens de production.

L'importance des dynamiques récentes de développement local : en plus de la disponibilité de la main d'œuvre familiale, l'émergence des organisations associatives et coopératives intéressées par la valorisation des produits locaux constitue un atout à valoriser. Cet intérêt se renforce de plus en plus à travers les dynamiques récentes relatives à la qualification du territoire de la montagne : désenclavement, généralisation de l'électricité, de l'eau potable, scolarisation, mise à niveau de la petite et moyenne hydraulique, tout cela milite pour la promotion des démarches de développement rural intégré. Conjuguées à certaines expériences réussies de la certification biologique (l'huile d'argane)⁽⁸⁾, ces initiatives ont des impacts positifs sur la mise à niveau du secteur agricole et sur la valorisation des produits locaux.

En plus de ces atouts, le H.A.O. est concerné par la dynamique enclenchée à l'échelle de la région Souss Massa Drâa dont il fait partie. Cette dynamique impulsée par le Conseil Régional en partenariat avec les différents acteurs régionaux et locaux englobe la valorisation des produits de terroirs. A ce niveau, une étude relative à « la stratégie de promotion des produits de terroirs » a été élaborée par le Conseil Régional en 2006⁽⁹⁾. Suite à cette étude, des mesures d'accompagnement ont été prises ; à savoir la mise en place d'un Fonds de 9 Millions de DH pour accompagner les agriculteurs⁽¹⁰⁾, la création d'une association (l'AGROTECH) pour renforcer l'encadrement des agriculteurs et l'instauration d'une commission pour la promotion des produits de terroirs au sein du Conseil Régional Souss Massa Drâa.

La prise de conscience par rapport à l'importance du mode de production biologique comme alternative du développement territorial s'affirme de plus en plus à

8. La certification a eu des impacts positifs sur la commercialisation de l'huile d'argane dont les prix ont presque triplé. La matière première (noix d'argane) a connu, elle aussi, une augmentation considérable des prix au point où cette matière fait l'objet d'un réseau de commerce à part entière.

9. Nous ajoutons que la déclaration faite par le Président du Conseil Régional, le 08 décembre 2006, traduit la volonté politique de: « Faire de la région du Souss Massa Draâ, une région pilote au Maroc, à travers la

l'échelle des services compétents de l'Etat. Nous soulignons à cet égard qu'une étude de faisabilité relative à la promotion de l'agriculture biologique dans les oasis a été élaborée par le Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 2004. Cette étude a conclu que l'avenir des oasis, ayant un contexte quasi-similaire aux zones de montagne, est dans la promotion de l'agriculture biologique. Les résultats de cette étude cadrent parfaitement avec la nouvelle stratégie de Développement agricole intitulée «le Plan Maroc Vert», lancée par le Ministère de l'Agriculture en avril 2008.

L'Institut Agronomique et Vétérinaire (IAV Hassan II, Complexe horticole d'Ait Melloul) avec ses laboratoires, ses spécialistes accompagne cette réflexion. Dans ce sens un Symposium International a été organisé à Agadir en octobre 2001 autour de l'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée.

Compte tenu des opportunités et des atouts développés ci-dessus, nous pouvons conclure que l'agriculture biologique a un avenir prometteur au niveau du H.A.O. Encore faut-il que certaines contraintes soient maîtrisées, afin de minimiser leur impact sur le processus de conversion.

1.3. Les contraintes à relever

Si les atouts de l'agriculture H.A.O. sont nombreux, la maîtrise de certaines contraintes est extrêmement nécessaire pour sa conversion en mode de production biologique. Ces contraintes peuvent être scindées en deux catégories : des contraintes intrinsèques au territoire et des contraintes globales

Les contraintes globales se rapportent essentiellement à l'absence d'une législation marocaine relative à ce domaine d'activité ; un projet de loi est en cours de promulgation. L'absence d'une législation nationale influence le coût de la certification.

Les contraintes internes au territoire : il s'agit d'abord des sécheresses récurrentes qui influencent la production et la productivité et peuvent en conséquence causer des ruptures en terme d'approvisionnement du marché. Ensuite, certaines pratiques inappropriées d'exploitation des ressources risquent de compromettre la déclaration du H.A.O. comme espace d'agriculture durable. En plus des problèmes du surpâturage, nous citons la pratique du labour en «Bour» à impacts négatifs sur l'environnement, notamment dans le piémont où les agriculteurs mécanisent les travaux de la terre. La pratique du labour à sec expose le sol pendant les années sèches à l'érosion éolienne.

A ces contraintes environnementales s'ajoutent les contraintes relatives au sous-encadrement des agriculteurs ainsi que la dévalorisation des activités agricoles

Soulignons qu'au vu de l'importance des opportunités et des atouts de l'agriculture montagnarde, les contraintes soulevées ci-dessus ne constituent en aucun cas un frein à la conversion de cette agriculture en mode de production biologique. Sur le plan juridique, le projet de loi régissant l'agriculture biologique est dans la phase finale de promulgation. Quant aux contraintes environnementales, elles sont gérables en recourant à une mobilisation et une gestion efficace des ressources en eau, et à un encadrement de proximité pour les agriculteurs et leur sensibilisation aux pratiques nuisibles à l'environnement. La sensibilisation est également d'un grand intérêt pour faire prendre conscience aux jeunes, notamment, de l'importance de s'investir dans des projets de valorisation des produits locaux. Le rôle des associations locales est capital à ce niveau.

2. L'Indication Géographique Protégée (IGP) : outil de valorisation et de protection des produits de terroirs

2.1 L'IGP : c'est quoi ?

A l'instar de l'agriculture biologique, d'autres démarches de valorisation des produits agricoles existent. Ces démarches sont désignées sous les Signes Distinctifs de l'Origine et de la Qualité. Ces signes regroupent un ensemble de démarches qui garantissent que des produits répondent à des caractéristiques particulières et contrôlées. Les pays européens, notamment la France⁽¹⁾ sont en avance dans ce domaine.

Parmi ces signes, l'Indication Géographique Protégée (IGP) revêt un intérêt particulier. C'est un signe européen mis en place depuis 1992. L'IGP consiste dans la dénomination d'une région ou d'un lieu déterminé servant à désigner un produit alimentaire qui en est originaire et qui tire une partie de sa spécificité de cette origine.

Si l'agriculture biologique repose sur des démarches techniques rigoureuses⁽²⁾ dans le but de valoriser les produits agricoles et de hisser leur image marketing, la démarche IGP repose plutôt sur la valorisation d'un savoir-faire, d'une histoire, d'une culture liée à un produit sur un territoire donné. Elle repose évidemment sur une démarche qualité, notamment, par la « correction » des procédés de production et de transformation traditionnels à même d'apporter une valeur ajoutée aux produits en termes de commercialisation.

1. Nous citons particulièrement la Région de l'Aquitaine ayant des liens de partenariat avec la Région Souss Massa Drâa dans le cadre de la coopération décentralisée. Cette région a déjà 13 IGP avec 12 en projet et 1 AOP (Appellation d'Origine Contrôlée) avec 1 AOP en projet (GRACIET D., 2006). Sur l'ensemble de la France, on compte 75 IGP (PRUGUE M., 2006).

2. Sauf que dans le cas de la montagne, l'agriculture biologique peut aussi reposer sur la tradition et le

En effet, la reconnaissance d'un produit comme « produit IGP » repose sur des conditions de base liées à la notoriété du produit lui-même, au territoire d'origine et à la tradition locale. La traçabilité du produit est garantie : les règles de production, de transformation et de conditionnement obéissent à un cahier de charges que les acteurs se fixent eux-mêmes, en conformité avec la loi. Ceci signifie la mise en place des procédures techniques et juridiques en vue de hisser la valeur d'un produit de terroirs et sa protection juridique.

Enfin, soulignons que la démarche IGP est une démarche au profit, à la fois du producteur et du consommateur. Pour le premier, l'IGP est un moyen de valoriser sa production et d'améliorer son revenu ; pour le deuxième, c'est une assurance sur l'origine et la qualité du produit et de sa traçabilité. C'est une démarche basée sur le principe « Gagnant-gagnant ».

La démarche IGP est sans nul doute un outil devant permettre aux territoires en difficultés d'intégrer la mondialisation à travers le retour au savoir-faire local et aux spécificités culturelles et naturelles.

2.2. L'intérêt de la mise en place d'une démarche IGP à l'échelle du H.A.O.

La typicité et la diversité des produits de terroirs de la région Souss Massa Drâa ont fait que les premières réflexions autour des Signes Distinctifs de l'Origine et de la Qualité sont menées à l'échelle de cette région⁽¹³⁾. Ces réflexions sont d'autant plus importantes que les contextes écologiques, économiques et socioculturels sont plus favorables. Les risques environnementaux et sociaux qui pèsent sur ces territoires incitent les acteurs à réfléchir aux alternatives, surtout au vu de la multiplicité des opportunités à saisir pour asseoir un développement local durable.

Dans cette perspective, toute démarche reposant sur la valorisation des produits locaux est une démarche judicieuse dans la mesure où les problèmes posés que ce soit sur le plan social (pauvreté) ou sur le plan environnemental (dégradation des ressources) trouvent des solutions issues du contexte territorial, donc avec plus de possibilité de réussite. Les populations peuvent y adhérer sans grandes difficultés. Il s'agit de la valorisation de leur savoir-faire.

Dans ce sens, l'IGP est avant tout un outil de développement local. L'augmentation de la valeur ajoutée des produits locaux, reconnus comme produits IGP, entraînera

13. Rappelons que parmi les axes stratégiques de la politique du Conseil Régional du Souss Massa Drâa, la promotion des produits de terroirs revêt un très grand intérêt. Les liens de partenariat entre cette Région et la Région d'Aquitaine (France), considérés comme stratégiques, ont débouché sur la mise en place d'un IGP et d'un AOP.

une amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, l'IGP ne permet pas seulement de maintenir les systèmes locaux de production, mais elle les revitalise avec comme corollaire la promotion du patrimoine agricole local, la préservation et l'amélioration de la biodiversité. L'IGP est en définitive un outil de développement humain et du développement durable.

2.2.1. Une IGP d'abord pour l'huile d'Argane

De par ses spécificités et l'importance de sa superficie à l'échelle du H.A.O., l'arganier s'apprête parfaitement (et doit) à s'inscrire dans la démarche IGP. D'abord en raison des dégradations qu'il subit, compromettant le développement durable de la région, ensuite par ce que cet arbre porte une histoire, une culture, une tradition à l'échelle du Sud-Ouest marocain. Or, ses produits ne sont pas protégés en tant que spécificité de ce territoire. D'autres pays commercialisent l'huile d'argane, et des entreprises étrangères sont allées même jusqu'à déposer la marque «Argane»⁽¹⁴⁾. La mise en place d'une IGP pour l'huile d'Argane signifie avant tout la protection juridique de ce produit du Sud Ouest marocain.

Le caractère endémique de l'arbre et la particularité de son aire reconnue comme Réserve de Biosphère font que «l'IGP huile d'Argane» sera l'une des plus typiques au monde. L'impact de cette reconnaissance sur l'économie locale et nationale n'est pas à démontrer. Ainsi, si EMBERGER (1938, p. 276) a écrit : *«l'arganier ...est la providence des populations,... lui détruit, c'est la ruine du pays.»*⁽¹⁵⁾, nous considérons, pour notre part, que la reconnaissance de l'huile d'argane comme IGP est l'une des voies du développement durable du pays.

Outre les considérations ci-dessus, la mise en place d'une IGP «argane» est dictée par la nécessité d'organiser cette filière pour la protéger contre l'anarchie des abus qui peuvent la dévaloriser et qui ne profitent pas au territoire d'origine.

L'intérêt économique des autres cultures comme l'olivier, le caroubier et l'amandier signifie qu'elles pourraient faire l'objet d'une telle démarche. Mais, compte tenu de la spécificité du système de cultures montagnard, le label «Bio» serait le plus approprié pour valoriser ces cultures.

2.2.2. Démarches pour la mise en place de « l'IGP l'huile d'Argane »

L'étude relative à «La stratégie de promotion des produits de terroirs», menée par la Région Souss Massa Drâa a retenu l'huile d'argane parmi les produits à valoriser en priorité. Dans cette perspective, un groupe de travail a été mis en place au sein du Conseil Régional du Souss Massa Drâa en vue de préparer le dossier de la mise

en place de l'IGP huile d'Argane. Ce groupe, animé par des experts de la Région de l'Aquitaine (France) en partenariat avec le Conseil Régional du Souss Massa Drâa, regroupe aussi des acteurs publics et privés concernés par le thème⁽¹⁶⁾.

Les travaux de ce groupe ont porté sur deux volets essentiels :

- l'accompagnement de l'émergence du groupe demandeur comme le stipule la loi 25-06, relative aux «signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques». La réflexion a débouché sur la création d'une structure (l'Association Marocaine de l'Indication Géographique de l'Huile d'Argane «AMIGHA») ;
- l'appui au groupe demandeur pour la rédaction du cahier de charges. Ce dernier porte sur: la détermination de l'aire géographique de production, la traçabilité du produit, les conditions de transformation, l'organisation des professionnels et la structuration de la filière, les aspects relatifs à la communication, au marketing et les conditions du contrôle, ...

Tout récemment (avril 2009), le cahier de charges relatif à l'IGP d'argane a été validé par la commission nationale mise en place en vertu du décret 2.08.404 du 5 décembre 2008. Cette validation donne naissance à la première IGP au Maroc et en Afrique. Le principal acquis de l'IGP est la protection de l'authenticité de l'huile d'Argane. Le nom du produit sera protégé contre la fraude et les usages «non légitimes».

L'IGP de l'huile d'argane contribuera certainement à la promotion du développement durable dans le H.A.O. Cet outil aura également des incidences positives sur la lutte contre la pauvreté rurale, et améliorera en conséquence les revenus des ménages.

Conclusion

Le H.A.O. renferme des potentialités importantes en termes de promotion de l'agriculture durable et des produits de terroirs. Ces deux démarches complémentaires constituent un véritable enjeu de développement local. A la lumière des expériences vécues ailleurs, les impacts de la conversion en agriculture durable se situent à deux niveaux :

Les impacts au niveau local : ils se rapportent à l'amélioration des revenus des agriculteurs et par conséquent la lutte contre la pauvreté, et à la diminution de la pression sur les ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et l'amélioration

16. Le Conseil Régional comme leader, l'AGROTECH, l'Union des Coopératives Féminines d'Argane, l'Association Nationale des Coopératives d'Argane, l'Association des Industriels, la Chambre d'Agriculture

des paysages ruraux. D'autres impacts socio-économiques et culturels sont prévisibles. Il s'agit, d'une part, de la promotion de la culture locale liée à l'agriculture à travers la valorisation du savoir-faire ancestral des populations, la revalorisation des activités agricoles et le maintien de la population active jeune sur place, d'autre part.

Les impacts au niveau supra-local : la promotion de l'agriculture montagnarde à travers les démarches développées dans ce propos faciliterait son intégration dans l'économie nationale et internationale. Dans une perspective de compétitivité territoriale, cette intégration est profitable à l'économie nationale qui gagnerait des points importants à travers la reconversion des zones restées pour longtemps marginalisées et dont l'économie est quasi-autarcique. Dans le même sens, le gain économique concernerait également l'augmentation de la participation de l'agro-industrie dans le PIB national. Cette participation ne dépasse guère 4% (environ 5 fois moins la participation de l'agriculture) alors qu'au niveau des pays développés, la participation de l'agro-industrie au PIB est égale ou supérieure à celle de l'agriculture.

A long terme, la promotion de l'agriculture durable et des produits de terroirs aura des incidences positives sur l'aménagement du territoire. Elle augmentera les possibilités d'emploi sur place et réduira la pauvreté et les flux migratoires, notamment vers les villes.

Bibliographie

Belkziz, K. et Benhammou, A. (2001). "La société civile et le développement de l'agriculture biologique: cas du Maghebio", In Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp17-19.

Bouchanine, M. (2001). "L'agriculture biologique et réglementation : le cas marocain face aux normes internationales", In Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 49-72.

Conseil régional du Souss Massa Drâa (2006). *Etude relative à la mise en place d'une agriculture durable et la structuration des produits issus du terroir dans la région du Souss Massa Drâa (Inédite)*.

Elleuch, M. (2001). "La production, la transformation et la commercialisation des olives et des huiles selon le mode biologique", In HANAFI A. et KENNY L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 87-101.

Geier, B. (2001). "What is organic agriculture?", In Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, Actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp 15-16.

Graciet, D. (2006). "Aquitaine : une stratégie de productions sous signes officiels de qualité et d'origine", *Présentation faite à l'occasion des Assises des produits de terroir et d'origine*, Agadir, le 08 décembre 2006 (inédate).

Guet, G. (2001). "L'agriculture biologique en conditions méditerranéennes, de la théorie à la pratique : comment concilier les aspects économiques avec les aspects écologiques et sociaux ?", In Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, Actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 27-28.

Haut Commissariat Au Plan «HCP» (2004) : Carte de la pauvreté au Maroc.

Herzenni, A. (2005). «Quel avenir pour les zones de montagne au Maroc», In Rapport du Social 2004, BESM, n° 163, Edition Okad. (pp. 9-11).

Jadaoui, M. (2008). *Les zones de montagne : approche de développement local "Cas de Versant sud du Haut Atlas Occidental"*, Thèse de Doctorat, UFR : Développement et Aménagement des Espaces Ruraux au Maghreb, FLSH-Rabat, Université Mohammed V-Agdal, 415 p (Inédite).

Kenny, L. & Hanafi, A. (2001). "The moroccan experience in organic agriculture", in Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, Actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 27-28.

Kerzazi, M. (2003). Migration rurale et développement au Maroc ; Publication de la Fac. Lettr. et des Sciences Humaines, Univ. Mohammed V-Agdal, Rabat ; Série Thèses et mémoires, N° 55 (500 p.)

M.A.T.E.E.E/IRAATE-SMD. (2005) : Rapports de l'étude relative à la promotion de l'Agriculture Biologique dans les Oasis du Bassin de Drâa (Inédit).

Marmet, R. (1970). *La connaissance du bétail*, Editions J-B. Baillière et fils, Tome II, Paris, 182p.

Mohsin. (2001). "La qualité des produits biologiques", in Hanafi A. et Kenny L. (édits), *L'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, Actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 464-470.

Prugue, M. (2006). "Les valeurs économiques, sociales et territoriales des politiques d'origine" *Présentation faite à l'occasion des Assises des produits de terroir et*

TADIC, R. (2001). "Sustainable rural developement and organic agriculture", *In Hanafi A. et Kenny L. (édits), l'agriculture biologique dans le bassin de la Méditerranée, Actes du symposium international sur l'agriculture biologique*, IAV Hassan II, Agadir, pp. 111-125.

Troin, J-F & AL. (Sous direction) (1985). *Le Maghreb : Hommes et espaces*, Armand Colin-Collection U, p.147. Troin J-F et al. (Sous direction), 2002, *Maroc : Régions, pays et territoires*, TRIK, Maisonneuve et Larose, (pp. 342-367)